

Chantal Blanc-Pamard &amp; Pierre Peltre

42 83 661

## Remarques à propos de « Écologie et histoire : les origines de la savane du Bénin »\*

Dans son article, N. L. Gayibor reprend une discussion ancienne et passionnée à propos des phénomènes de « savanisation » sur les rives du golfe de Guinée. Il s'agit d'identifier l'origine de la « savane du Bénin » qui interrompt le massif forestier guinéen entre Accra et Cotonou, proche parent du « V baule » en Côte d'Ivoire, rentrant des savanes préforestières dans la forêt dense semi-décidue.

L'auteur verse au dossier une approche historique de l'évolution des paysages de ces savanes sur la base de relations de voyages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; à partir de l'analyse d'une douzaine de textes principaux, il conclut que le Togo et le Bénin maritimes étaient couverts « à l'origine » (soit environ à l'époque des premiers textes, fin XVI<sup>e</sup> siècle) de forêts denses et luxuriantes et, après confrontation de l'histoire et des arguments naturalistes, il prend fermement parti pour la thèse de la dégradation, rapide et dramatique, par la mise en culture intensive de la région, de ces formations forestières denses fragilisées par la relative sécheresse du climat.

Or cette interprétation « anthropique » — la plus commune et la plus anciennement évoquée tant en Côte d'Ivoire qu'au Togo-Bénin — entre en contradiction avec certaines études biogéographiques qui inscrivent l'évolution des paysages préforestiers dans le cadre d'une réhumidification du climat après la dernière des pulsions sèches de la fin du quaternaire, et concluent qu'il existe actuellement une tendance naturelle à la reconquête par la forêt d'espaces perdus lors de ces phases plus sèches du climat. Cette contradiction dans les interprétations de disciplines et de méthodes différentes justifie de poursuivre et creuser la discussion. Dans le domaine de l'histoire des paysages végétaux, les preuves au sens strict se réduisent à l'étude des pollens fossiles qui permet de reconstituer les grandes dominantes végétales du passé ; ces études sont encore très insuffisamment développées, et l'on est le plus souvent contraint de discuter de faisceaux d'arguments qui aboutissent aux hypothèses d'évolution « les plus probables » des écosystèmes. L'analyse des textes les plus anciens qui décrivent ces paysages il y a quatre siècles fait bien évidemment partie de ces arguments, mais l'interprétation qu'en fait Gayibor appelle cependant les remarques suivantes.

- L'ensemble du raisonnement repose sur un présupposé initial : dans leur état « normal », les paysages de la frange côtière du Togo-Bénin auraient été constitués

\* Article de Nicoué Lodjou GAYIBOR, paru dans le n° 101-102, XXVI (1-2) des *Cahiers d'Études africaines*.

de forêts denses semi-décidues, selon une interprétation des textes sur laquelle nous reviendrons. Or on sait maintenant depuis plus de vingt ans que les savanes boisées et forêts claires sub-soudaniennes<sup>1</sup> ont atteint la côte du golfe de Guinée en plusieurs points il y a environ vingt mille ans, voire plus récemment, à la faveur d'un climat plus sec que l'actuel. Certes il n'y a guère de commune mesure entre ce temps des milieux dont parle Chauveau et le temps de l'histoire tel que le fixent les textes les plus anciens, sinon que celui-ci contient nécessairement celui-là à un niveau taxonomique supérieur, et qu'il faut en tenir compte. Si la chronologie et l'extension du changement des grandes unités bioclimatiques restent encore imprécises, on sait au moins que ce ne sont pas des paysages statiques que l'on observe, mais au contraire un instant dans une dynamique à l'échelle d'un temps « géologique », dans lequel s'emboîtent le temps des sociétés et celui de la marque qu'elles ont nécessairement imprimée au milieu.

Ce temps des paysages est singulièrement absent du raisonnement de l'auteur qui ignore la plupart des références qui en traitent. Il n'est évoqué qu'une seule fois par une citation pertinente d'Adjanohoun qui conclut à la nature relictuelle des savanes guinéennes en Côte d'Ivoire, argument cependant aussitôt évacué en alléguant, à tort, un raisonnement du même auteur appliqué aux seules savanes boisées et forêts claires sub-soudaniennes, dont nous avons indiqué qu'elles constituent pour les botanistes un concept totalement distinct de celui des savanes guinéennes dont on discute ici. Qui ignore jusqu'aux textes d'Aubréville sinon les plus anciens, ceux qui défendaient la thèse de la création de ces savanes préforestières par la seule anthropisation ; or, les connaissances progressant, Aubréville leur a ensuite clairement attribué une nature relictuelle, héritée des changements climatiques quaternaires<sup>2</sup>.

Le seul examen des arguments naturalistes mené de façon réellement contradictoire concerne le rôle des feux de brousse, facteur essentiel dans ces paysages et suffisamment ancien pour qu'il soit considéré comme partie intégrante de l'écosystème. S'il prend en compte le rôle maintenant bien établi de la mise en défens dans la protection des plantules forestières pionnières vis-à-vis des feux<sup>3</sup> — cependant évoqué sans lien avec le contexte paléoclimatique, ce qui vide la discussion d'une partie de son sens —, l'auteur réfute cette idée par une citation de Monnier qui, si elle s'applique au « V baulé », s'appuie sur l'exemple de la zone dense de Korhogo, en pleine zone des savanes boisées sub-soudaniennes ; là encore c'est l'amalgame entre deux écosystèmes bien distincts qui permet d'écarter une objection majeure à la thèse défendue.

1. Les savanes sub-soudaniennes sont des savanes arborées ou des forêts claires, caractérisées par une strate arborée et arbustive à cimes jointives ou presque, et une strate graminéenne, généralement parcourue par les feux ; la distinction entre savane arborée et forêt claire ne repose que sur des nuances de densité du peuplement ligneux. Les savanes préforestières guinéennes correspondent au mélange d'espèces arbustives et graminéennes soudaniennes, et d'espèces de la forêt dense semi-décidue, regroupées en bosquets et forêts-galeries : physionomiquement il s'agit en fait de formations de mosaïque forêt-savane. Les savanes arborées sub-soudaniennes ont un climax de forêt claire lié à un passage du feu, alors que les savanes forestières sont considérées comme de climax potentiellement forestier.
2. Cf. PELTRE 1977 : 126-130 ; AUBREVILLE 1962, 1964, 1966.
3. Ce phénomène exprime le mécanisme de la régénération de brousses forestières mésophiles, qui évoluent en forêt dense secondaire. Cette tendance à l'extension des forêts, toujours liée à la protection vis-à-vis des feux, est signalée non seulement en Côte d'Ivoire et au Togo-Bénin, mais aussi au Ghana, au Zaïre, en République centrafricaine, au Cameroun, et même sur la façade méridionale du massif guinéen, et au Congo (cf. BLANC-PAMARD & PELTRE 1984).

Mais l'auteur est historien et ses arguments en tant que tels doivent être pris en considération dans le débat, même et surtout s'ils entrent en contradiction avec les hypothèses qu'ont formulées les naturalistes et les géographes. Dans ce domaine également la discussion ne semble pas close.

• Les témoignages historiques présentés en faveur d'une « végétation exubérante » sont de fait peu nombreux et se réduisent — au sens strict — à un seul texte de navigateurs anglais de 1588 repris par Prévost en 1746, qui se réfère à une forêt côtière épaisse, tous les autres textes décrivant en réalité des paysages densément cultivés. Aucune critique de ce témoignage, pourtant contredit un siècle plus tard par quatre textes qui sont, eux, écartés sans autre forme de procès, considérés comme des reprises pures et simples d'une « opinion partielle et subjective d'un négrier qui ne s'était pas vraiment donné la peine d'étudier le pays ».

A l'appui de l'existence de cette forêt côtière sont citées les sagas des ancêtres aja, auxquelles s'ajoutent les traditions des migrants gâ selon lesquelles une véritable forêt épaisse se serait étendue « à perte de vue » dans l'arrière-pays, ce que l'auteur confirme par l'abondance de la faune dont font état ces mêmes traditions, ainsi que par une brève analyse de quelques toponymes. Cependant ces légendes et traditions restent trop imprécises dans le temps et surtout dans l'espace — du moins pour ce qui nous en est dit — pour fonder un argument bien convaincant face aux incertitudes et aux contradictions des textes, sur lesquelles nous allons revenir. De plus, l'importance du gros gibier ne constitue pas en soi une preuve de milieu forestier dense, dans la mesure où les fortes densités de fauves sont liées à des chaînes alimentaires qui reposent sur l'abondance des herbivores, lesquels peuplent plutôt des savanes ; que le gros gibier ait depuis longtemps disparu de ces régions est un autre problème que celui de leur origine forestière ou non. Enfin l'argument toponymique laisse également un doute : pourquoi des villages situés en milieu forestier dense porteraient-ils des noms se référant explicitement à ce milieu relativement homogène<sup>4</sup> ? Au contraire, en milieu plus contrasté de mosaïque forêt-savane, on comprend mieux que certains d'entre eux se distinguent par référence à leur situation dans ou à proximité d'un bosquet.

Les textes ultérieurs sur lesquels s'appuie l'argumentation, de 1686 à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, décrivent avec enthousiasme des « paysages très humanisés », et « s'étendent sur la richesse du sol et de la végétation ainsi que sur l'abondance des cultures pratiquées ». Rien ici qui constitue une preuve de l'exploitation d'un milieu de forêt dense plutôt que de mosaïque forêt-savane.

L'analyse détaillée des trois grandes zones de végétation et de paysages agraires de la côte des Esclaves confirme que ce sont bien des paysages déjà très construits dont il s'agit, en contradiction flagrante avec l'interprétation qu'en tire Gayibor, qui poursuit : « Que reste-t-il de nos jours du paysage forestier jadis familier aux populations locales ? » Ainsi nous dit-il : « L'hinterland de la côte [...] est généralement présenté comme une zone de forêt dense inhospitalière que les paysans ont pourvu de humaniser en y installant de vastes exploitations agricoles »<sup>5</sup> (p. 16) ; ou encore de citer Dalzel parlant en 1772 d'une « campagne sans arbres », et de commenter : « déjà ! » (*ibid.*). Peu de critique donc quant à la nature forestière « originelle » de ces paysages agraires très achevés, alors même que l'un des textes (Isert 1793) décrit explicitement un paysage de mosaïque forêt-savane (ces

4. Et que penser du nom d'une localité, Avenu, dont la traduction donnée est « A la lisière de la forêt » (p. 14, n. 4), alors que l'existence d'une lisière fait référence à une savane ?
5. Les italiques sont de nous.

dernières étant cultivées) comme « une contrée de plaines fertiles en pâturages, arrosée de sources et ombragée de bois »<sup>6</sup> (p. 17).

Rien non plus concernant l'aspect essentiel des « représentations » occidentales des paysages forestiers et la luxuriance de la végétation africaine. Quel contenu avaient les termes employés par les voyageurs de l'époque, par rapport aux catégories physiologiques actuelles des formations végétales, toujours fondées sur la combinaison d'une représentation verticale (par la photographie aérienne) et d'une autre horizontale (par strates) ? Or l'expérience enseigne qu'un paysage de mosaïque forêt-savane assez fourni, comme celui du « V baule », vu du sol et seulement du sol, laisse l'impression très forte d'un milieu beaucoup plus forestier qu'il ne l'est en réalité (Peltre 1977 : 13).

Bref, il semble que, concernant l'origine forestière historique de la « savane du Bénin », la position développée par Gayibor puisse être retournée à partir des mêmes arguments pour soutenir qu'existaient vers le xvi<sup>e</sup> siècle des paysages de mosaïque forêt-savane déjà très humanisés, plus conformes à ce que l'on sait, ou subodore, de l'évolution à plus long terme de ces paysages. Qu'ils aient évolué dans le temps de l'histoire, et se soient vraisemblablement dégradés par rapport à ce qu'ils étaient avant d'être densément peuplés, n'est pas contesté ; ce qui l'est, c'est qu'ils aient radicalement changé de nature du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle, par le seul effet de leur exploitation par les sociétés qui en vivaient.

Si l'on commence à avoir une perception à peu près claire du changement des paysages en Afrique (encore qu'on n'en connaisse que les grandes lignes, et qu'il y ait controverse), il reste beaucoup à faire pour appréhender leur évolution historique en relation avec les sociétés qui en font essentiellement partie. Il s'agit là d'un domaine difficile, où les résultats devront être précis pour avoir un sens, et où l'on ne progressera probablement plus guère que par la recherche multidisciplinaire, du palynologue, de l'historien, en passant par celle de l'archéologue, du géographe et de l'anthropologue.

Enfin, il faut encore prendre en compte l'accélération récente de l'impact sur le milieu du développement technologique des trois dernières décennies, qui met en jeu des sommes d'énergie considérablement plus élevées que l'exploitation traditionnelle, et qui induit un changement d'échelle dans l'interaction des facteurs en présence. L'accroissement de densité humaine, la monétarisation et surtout la mécanisation des cultures supplantent les feux en tant qu'élément déterminant de l'écosystème (Blanc-Pamard & Peltre 1984). Quant à savoir s'il s'agit d'une dégradation irréversible des paysages ou seulement de leur adaptation à ce nouvel « écosystème », la question se pose peut-être dans les mêmes termes que pour les bouleversements historiques du milieu en Europe occidentale. Dans ce contexte le développement rural devient lui-même l'un des facteurs prépondérants d'une nouvelle dynamique, où les effets sociaux sur les écosystèmes l'emportent peut-être sur les effets naturels qui régissaient leur évolution.

6. Les italiques sont de nous.

## RÉFÉRENCES

AUBRÉVILLE, A.

- 1962 « Savanisation tropicale et glaciations quaternaires », *Adansonia*, II (1) : 233-237.
- 1964 « La théorie astronomique de E. Bernard sur le balancement thermique de l'Équateur et ses conséquences sur les déplacements de la forêt équatoriale africaine », *Adansonia*, IV (2) : 216-227.
- 1966 « Les lisières forêt-savane dans les régions tropicales », *Adansonia*, VI (2) : 175-187.

BLANC-PAMARD, C. & PELTRE, P.

- 1984 « Dynamique des paysages forestiers et pratiques culturelles en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire centrale) », in C. BLANC-PAMARD *et al.*, eds., *Le développement rural en questions. Paysages, espaces ruraux, systèmes agraires : Maghreb, Afrique noire, Mélanésie*, Paris, ORSTOM : 55-74 (« Mémoires » 106).

PELTRE, P.

- 1977 *Le « V Baoulé » (Côte d'Ivoire centrale). Héritage géomorphologique et paléoclimatique dans le tracé du contact forêt-savane*, Paris, ORSTOM (« Travaux et documents » 80).